

**VOUS ACCOMPAGNER  
DANS LA GESTION DE VOS HUILES  
MINÉRALES USAGÉES**



**CYCLEVIA**

L'éco-organisme de la filière  
des huiles et des lubrifiants.

**AUJOURD'HUI  
POUR VOUS PRÉSENTER  
CYCLEVIA ET RÉPONDRE  
À VOS QUESTIONS :**



**STÉPHANE FAVALLI**  
Chargé des relations  
partenaires



**ELVEN BARDOU**  
Chargé des relations  
partenaires

# AU SOMMAIRE DE NOTRE INTERVENTION

- QUELQUES CHIFFRES
- UNE REP RÉCENTE
- CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR CYCLEVIA
- QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CYCLEVIA ?
- MIEUX COMPRENDRE NOTRE DÉCHET
- NOS 3 ENGAGEMENTS POUR LES COLLECTIVITÉS
- COMMENT VOUS ENREGISTRER ?
- ÉTAT DES ENREGISTREMENTS
- COMMENT METTRE EN OEUVRE LA COLLECTE ?
- COMMENT ENCORE MIEUX VOUS ACCOMPAGNER ?
- UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE ÉCOUTE

QUELQUES  
CHIFFRES  
POUR 2023

2023  
NEW

**413 000 TONNES D'HUILES NEUVES DÉCLARÉES  
MISES EN MARCHÉ**

**239 000 TONNES D'HUILES USAGÉES COLLECTÉES<sup>(1)</sup>  
DONT 7% COLLECTÉES EN DÉCHÈTERIES**

**TAUX DE COLLECTE = 60%**

**225 000 TONNES D'HUILES USAGÉES LIVRÉES  
EN CENTRES DE TRAITEMENT<sup>(2)</sup>**

**TAUX DE RÉGÉNÉRATION/RECYCLAGE = 81%**

(1) Tonnage brut - (2) Tonnage net

UNE REP  
RÉCENTE



EN 2020,  
AVEC LA LOI AGECE,  
UN NOUVEAU RÉGIME  
DE REP DEVIENT  
APPLICABLE AUX  
HUILES MINÉRALES.



EN 2020,  
AVEC LA LOI AGECE,  
UN NOUVEAU RÉGIME  
DE REP DEVIENT  
APPLICABLE AUX  
HUILES MINÉRALES.

EN 2022,  
CYCLEVIA, L'ÉCO-ORGANISME  
DE LA FILIÈRE, EST CRÉÉ  
ET AGRÉÉ POUR ENDOSSER  
CETTE RESPONSABILITÉ.



**CYCLEVIA**

L'éco-organisme de la filière  
des huiles et des lubrifiants.



CE QU'IL FAUT  
SAVOIR SUR  
CYCLEVIA

Une société  
privée à **but  
non lucratif**

**Sa vocation ?**  
soutenir la  
**collecte** des  
huiles usagées  
sur **l'ensemble  
du territoire  
national** et  
favoriser leur  
**régénération**

**Mais pas que !**  
Cyclevia est un  
**acteur de  
l'économie  
circulaire** et  
ses actions  
portent sur  
l'ensemble du  
**cycle de vie du  
lubrifiant**, avec  
une double  
ambition pour  
la filière :  
améliorer ses  
**performances**  
et réduire son  
**impact** sur  
l'environnement

**Une équipe** de  
12 personnes  
basée à Rueil-  
Malmaison

Une mission  
**d'intérêt  
général**

Cyclevia est  
**financé  
uniquement  
par ses  
adhérents : les  
producteurs.**  
1 tonne de  
lubrifiant mise  
en marché =  
89€ de  
contribution  
reversée à  
Cyclevia

**Une REP  
financière**



Cyclevia  
finance la  
collecte et le  
recyclage mais  
n'intervient pas  
de façon  
opérationnelle



QUELS SONT  
LES OBJECTIFS  
DE CYCLEVIA ?

**OBJECTIFS DE COLLECTE : 50% 2023**

*Pour les 6 ans de l'agrément. Rapport au volume de lubrifiants mis en marché.*

**53% 2025**

**55% 2027**



# OBJECTIFS DE RÉGÉNÉRATION : 75% 2023

*Pour les 6 ans de l'agrément. Rapport au volume de lubrifiants mis en marché.*

**83% 2025**

**90% 2027**

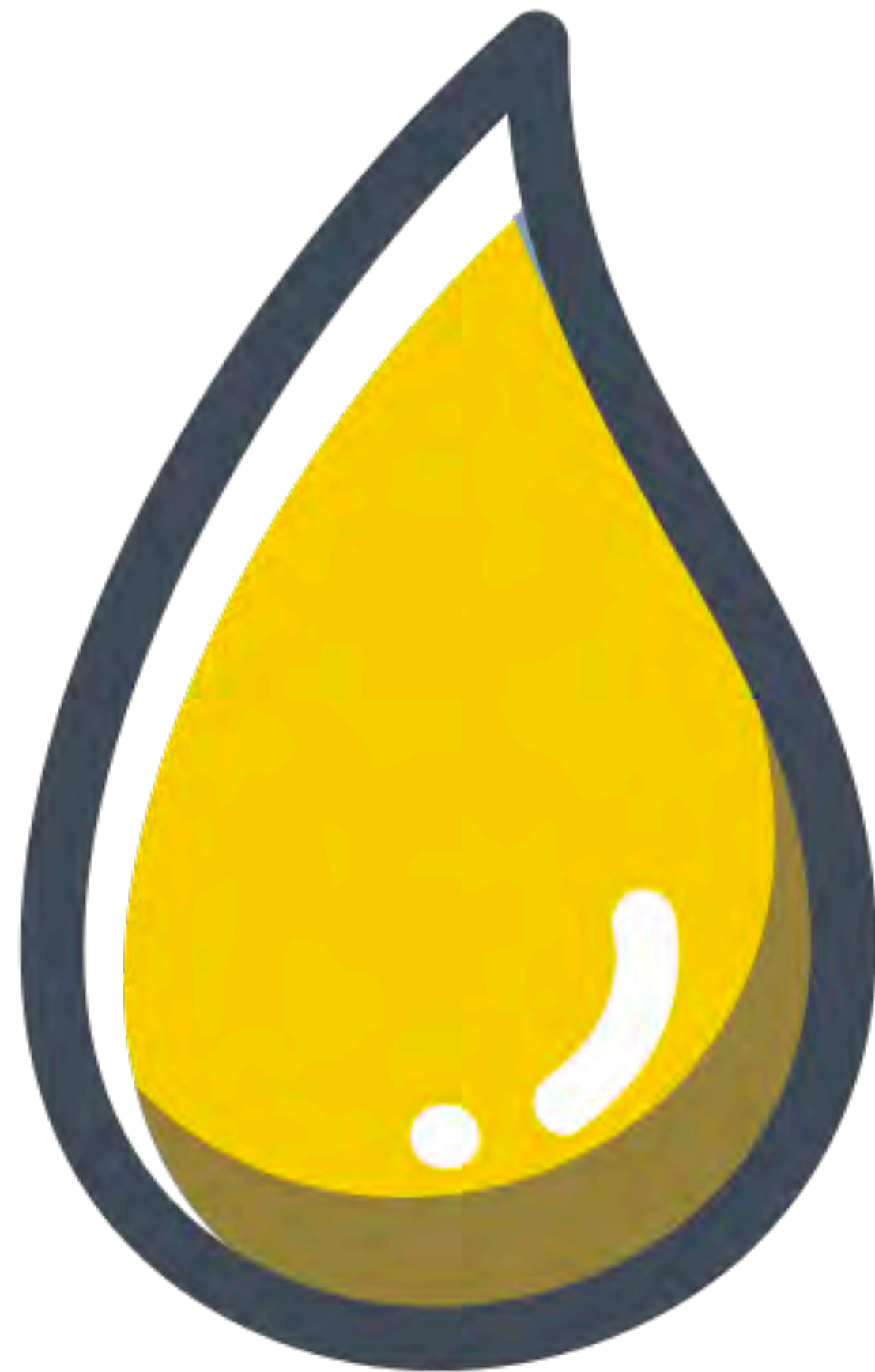


MIEUX  
COMPRENDRE  
NOTRE DÉCHET

**NOTRE REP  
CONCERNE  
UNIQUEMENT  
LES HUILES  
MINÉRALES  
USAGÉES,  
AUSSI  
APPELÉES  
HUILES DE  
VIDANGE**



**NOTRE REP  
CONCERNE  
UNIQUEMENT  
LES HUILES  
MINÉRALES  
USAGÉES,  
AUSSI  
APPELÉES  
HUILES DE  
VIDANGE**



**ET NON**

leurs emballages,  
les liquides de frein,  
les liquides de  
refroidissement,  
les filtres à huile,  
les huiles de friture,

...



# LES HUILES MINÉRALES USAGÉES DES DÉCHETS DANGEREUX...



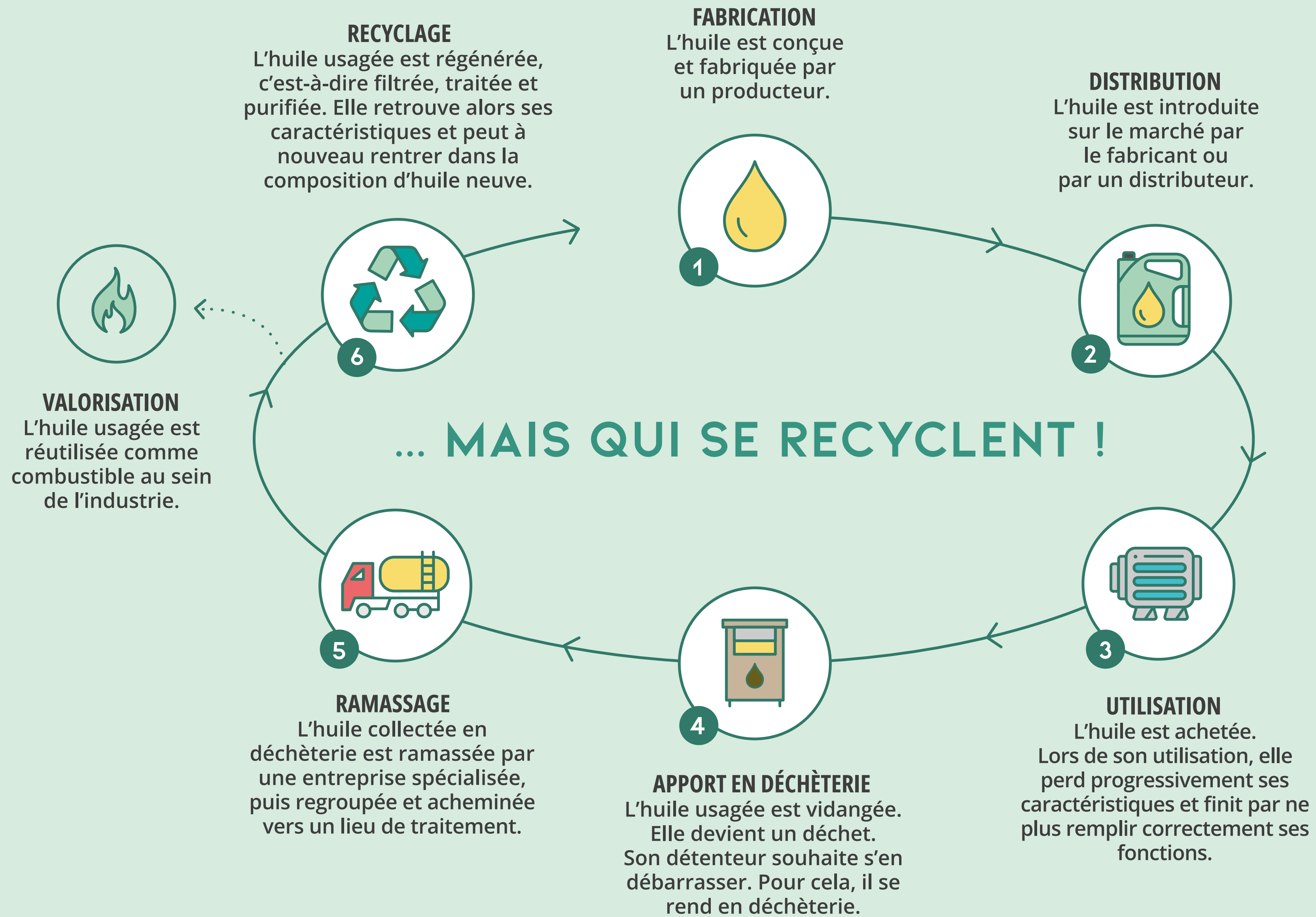
## Pour nous :

Lorsqu'elles sont en contact avec la peau, elles peuvent être **cancérogènes**.

## Pour la nature :

L'huile, en se répandant, crée une couche sur la surface de l'eau et empêche les échanges entre l'air et le milieu aquatique, ce qui peut provoquer la **mortalité de la faune** qui s'y trouve par manque d'oxygénation.

Les huiles de vidange peuvent aussi pénétrer dans les sous-sols et **contaminer les nappes phréatiques**. Les huiles de vidange sont également **dangereuses pour l'air** : des substances toxiques se dégagent en cas d'incinération.



Si la collecte des huiles usagées est plutôt efficace auprès des professionnels, le travail à effectuer auprès des particuliers et des « petits professionnels » doit encore être amélioré.  
**Mais ce n'est pas simple...**

## LES HUILES USAGÉES SONT SOUVENT :

- **Détenues en très faibles quantités** avec des stocks souvent de quelques litres
- **Mal stockées** donc potentiellement polluantes
- **Très dispersées sur le territoire** donc difficiles à capter

... **Beaucoup ignorent aussi la dangerosité de ces déchets** et les bonnes pratiques pour s'en protéger



**DANS NOTRE  
QUÊTE DU  
« DERNIER LITRE »  
LE RÔLE DES  
COLLECTIVITÉS  
EST DONC  
PRIMORDIAL**

**Vous disposez de 3500 points  
d'apport volontaire répartis sur  
l'ensemble du territoire**

**Vos déchèteries sont aujourd'hui  
les seuls lieux de collecte pour les  
particuliers**

**Des lieux encadrés par des agents  
formés et équipés de matériels  
sûrs**

**Vous êtes en prise directe avec les  
habitants de votre communauté  
et représentez donc un canal  
privilegié d'information**

NOS 3  
ENGAGEMENTS  
POUR LES  
COLLECTIVITÉS

1

COLLECTE  
GRATUITE  
PARTOUT EN  
FRANCE





**COLLECTE  
GRATUITE  
PARTOUT EN  
FRANCE**

- **Reprise sans frais garantie** par Cyclevia
- En **Métropole** comme en **Outre-mer**
- Vous faites intervenir l'**opérateur de votre choix** à condition qu'il soit **enregistré chez Cyclevia** >> [liste consultable sur notre site](#)
- **Le soutien est versé directement aux opérateurs** dans le cadre d'une convention passée avec eux

# 2

## SOUTIEN À LA GESTION DE VOS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE





# 2

## SOUTIEN À LA GESTION DE VOS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- Pour l'emplacement
- Pour le contenant
- Pour les frais de personnel et d'équipements en protection individuelle (EPI)

Pour tout nouvelle adhésion : soutien rétroactif à N-1

# 3

## SOUTIEN ET PARTICIPATION À VOTRE COMMUNICATION



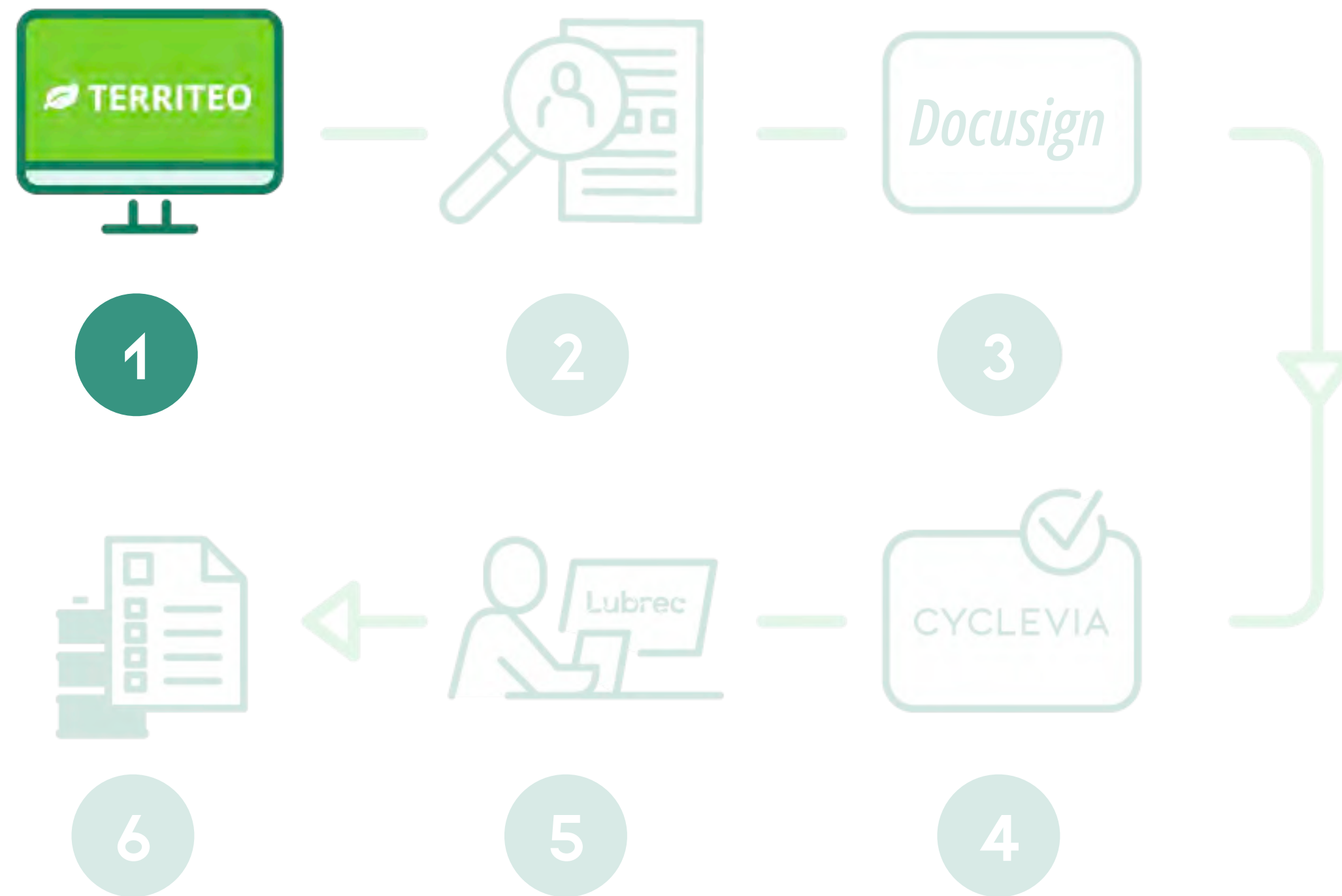
# 3

## SOUTIEN ET PARTICIPATION À VOTRE COMMUNICATION

- Participation au financement de votre **communication locale**
- Mise à disposition d'**outils de communication clé en main** avec une visée double :
  - **Vous informer vous et vos agents**
  - Informer les **particuliers** de votre territoire>> [Disponible sur la Docuthèque de notre site](#)
- Cyclevia finance également des actions de **communication nationale**

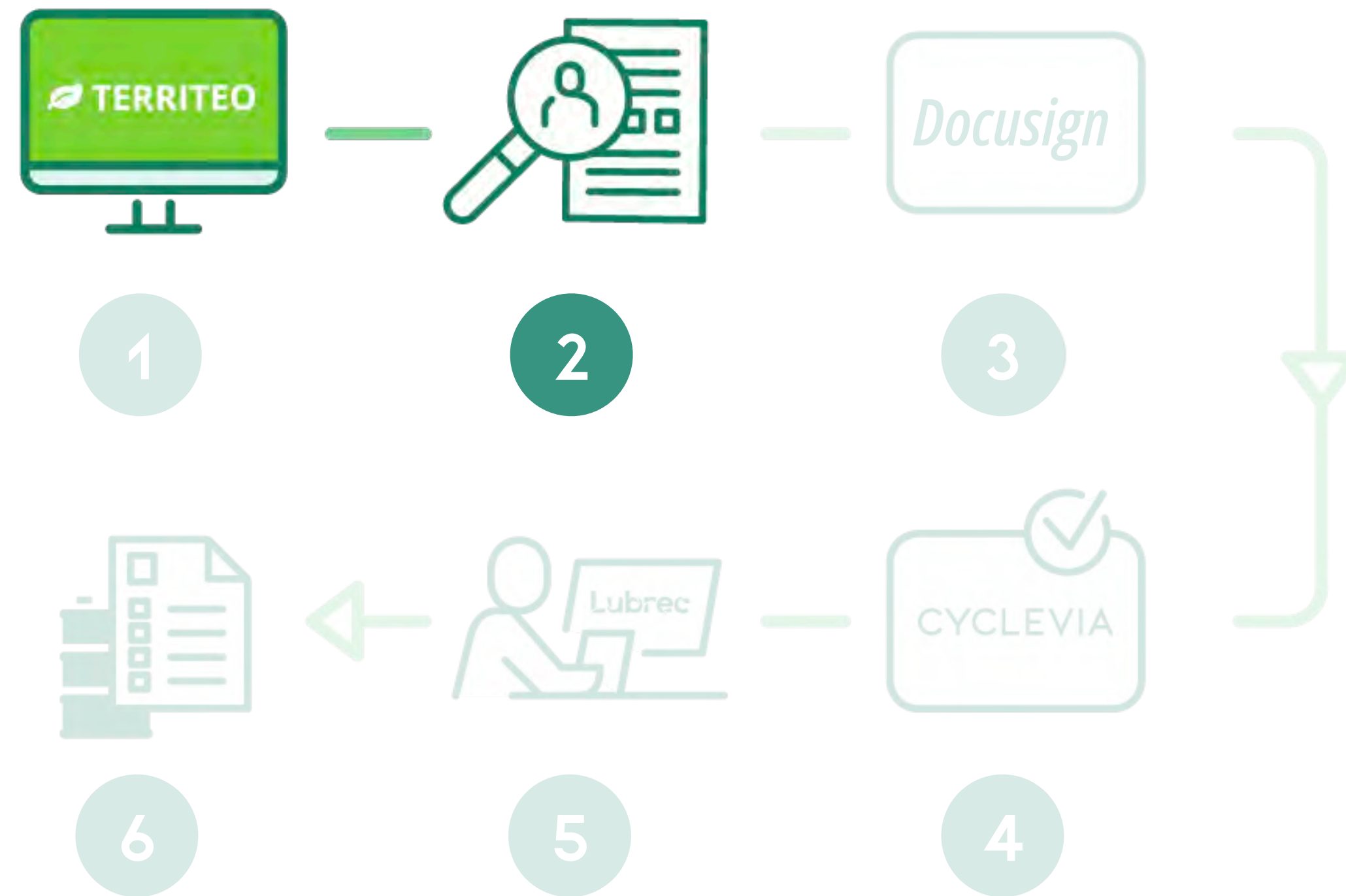
Pour bénéficier de ce soutien, la collectivité doit tous les ans justifier des actions qu'elle a menées. Sans quoi, le soutien peut être diminué ou supprimé.

COMMENT VOUS  
ENREGISTRER ?



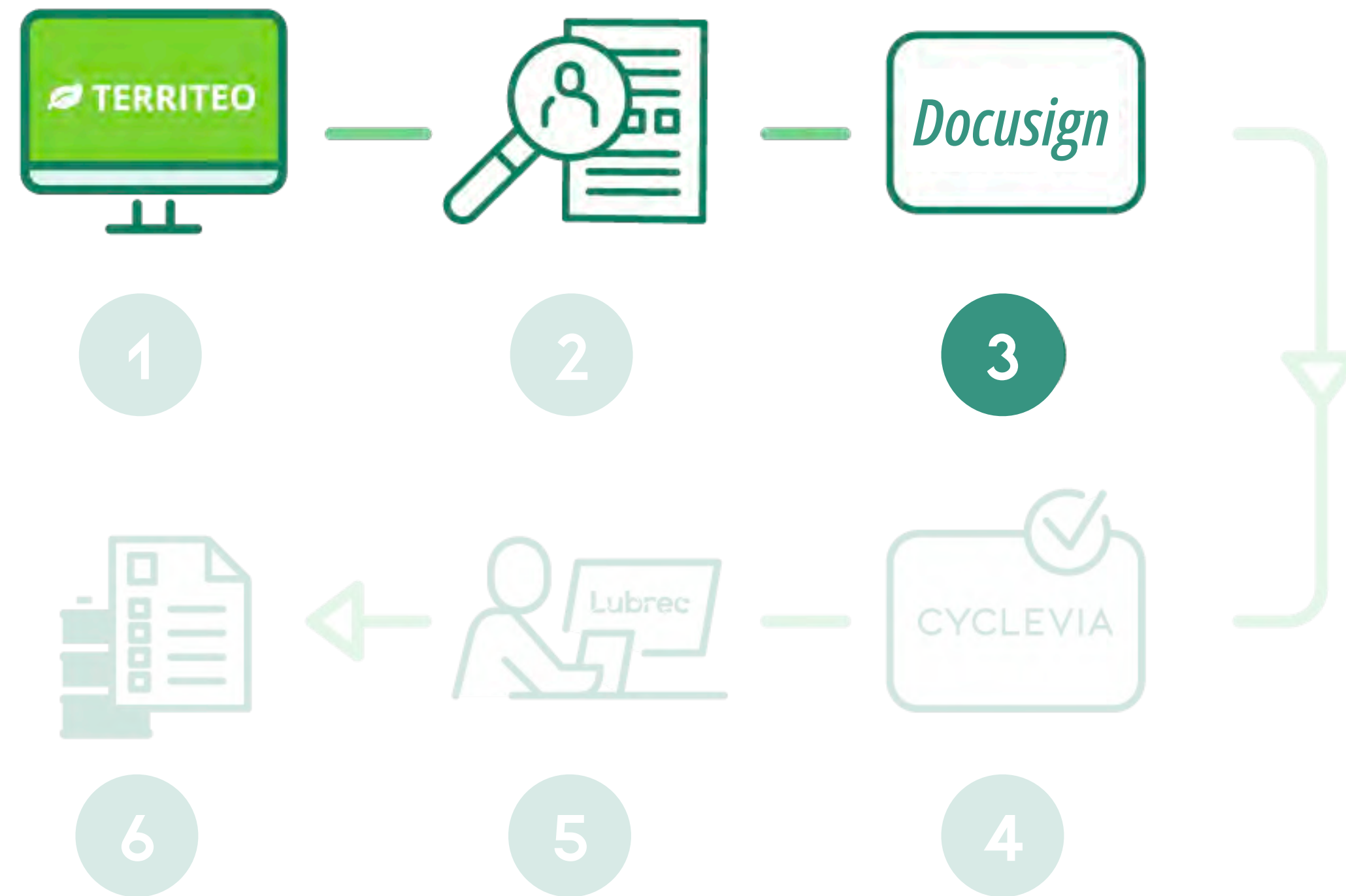
1

Rendez-vous sur [territeo.com](https://www.territeo.com) et effectuez une demande de mise en relation avec Cyclevia.



# 2

À réception, nous vérifions votre **éligibilité**. Votre collectivité doit posséder une ou plusieurs déchèteries **aménagées pour la collecte des déchets dangereux** et celle des huiles usagées par **pompage**.



3

**Votre demande est acceptée. Vous recevez un lien *Docusign* pour vous permettre de constituer votre dossier et de signer la convention.**



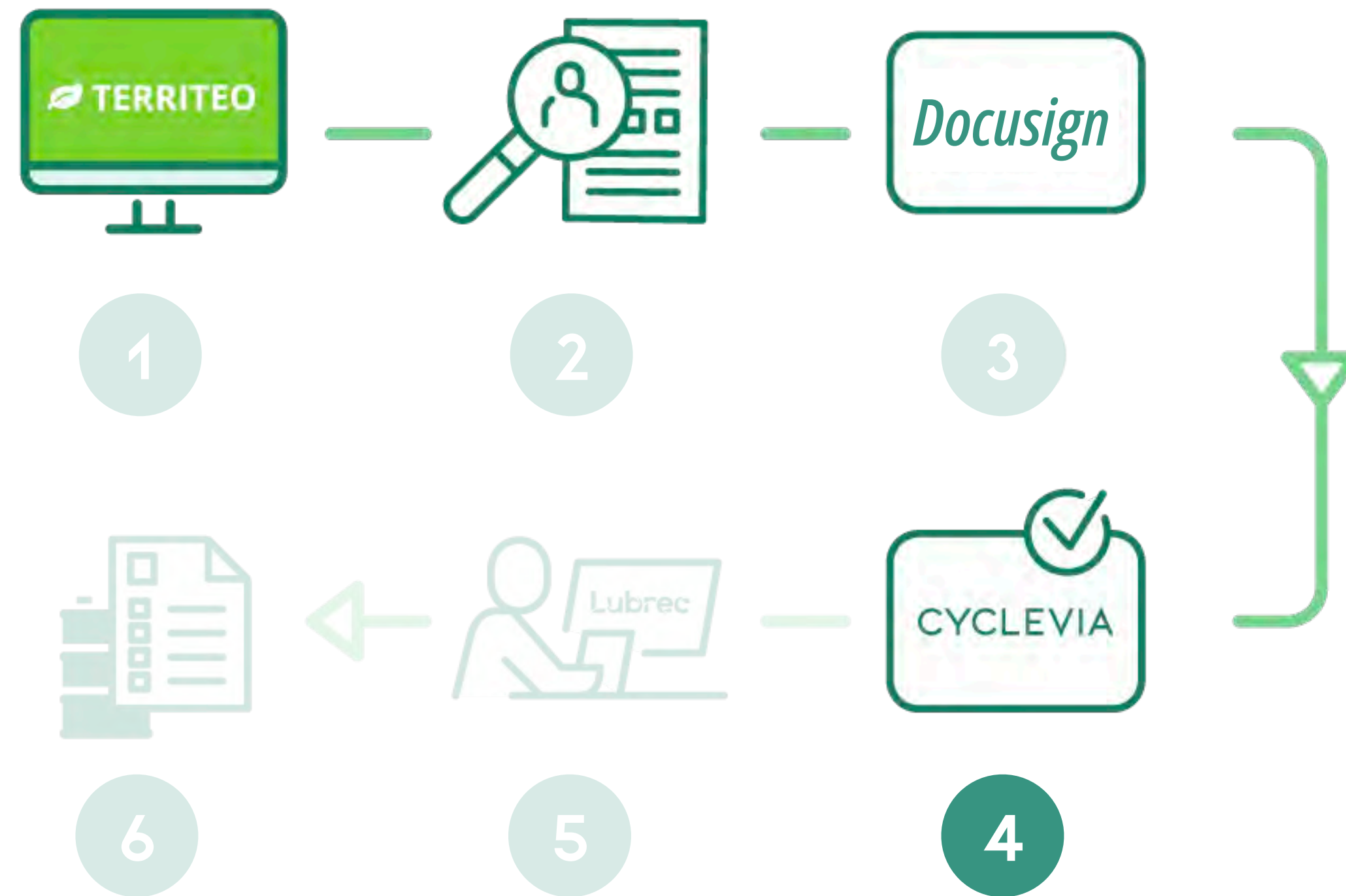
### Documents demandés :

- Délibération
- ICPE 2710
- Photos ou factures d'achat des bornes à huile
- Statuts des collectivités
- Attestation de conformité des documents fournis
- Preuve de la qualité du signataire (élection du président ou autre)

3

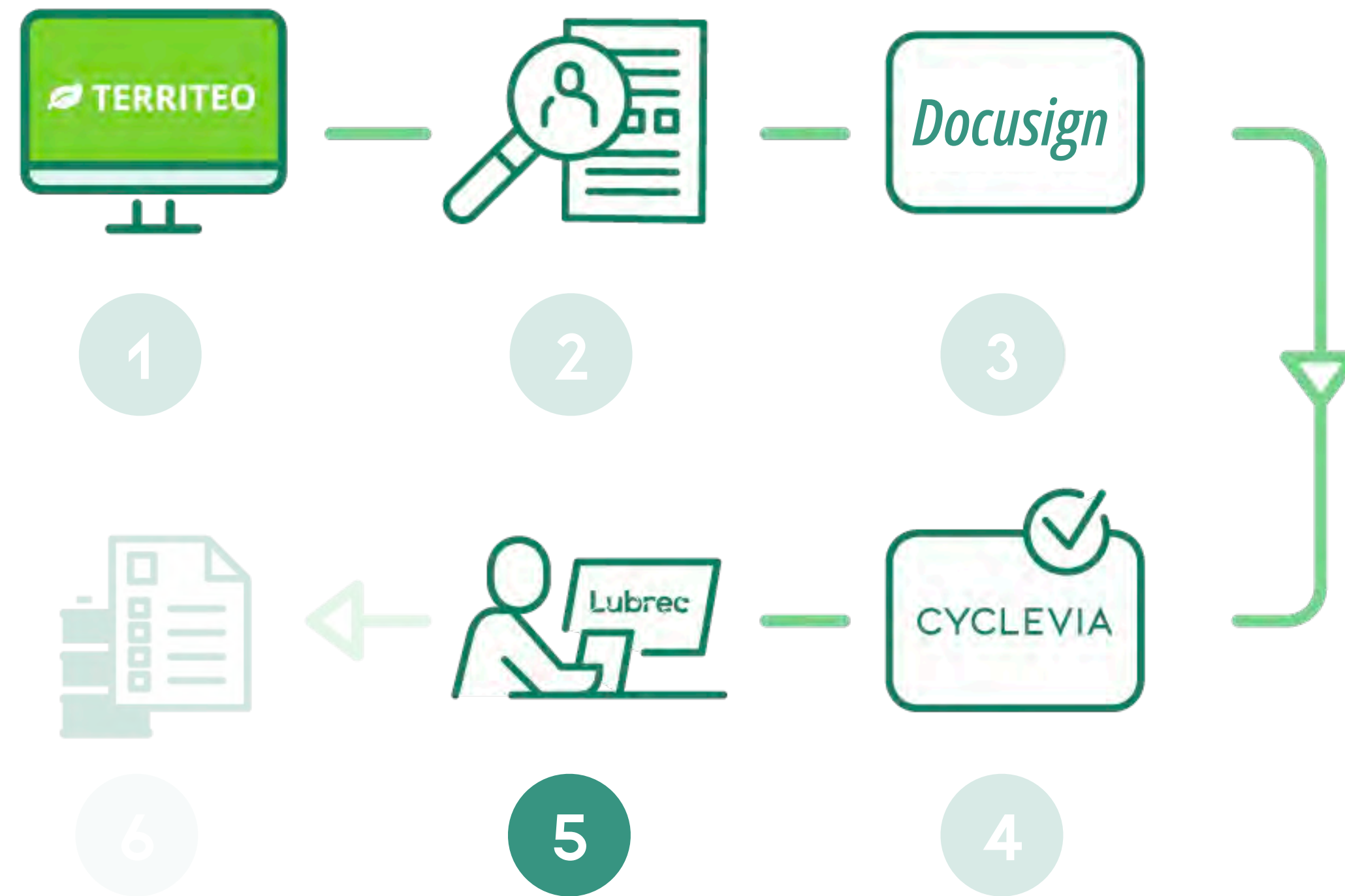
**Votre demande est acceptée. Vous recevez un lien *DocuSign*** pour vous permettre de constituer votre dossier et de signer la convention. Nous vous demandons également de contrôler la liste de vos PAV, le volume collecté en année n-1 et certaines informations administratives.





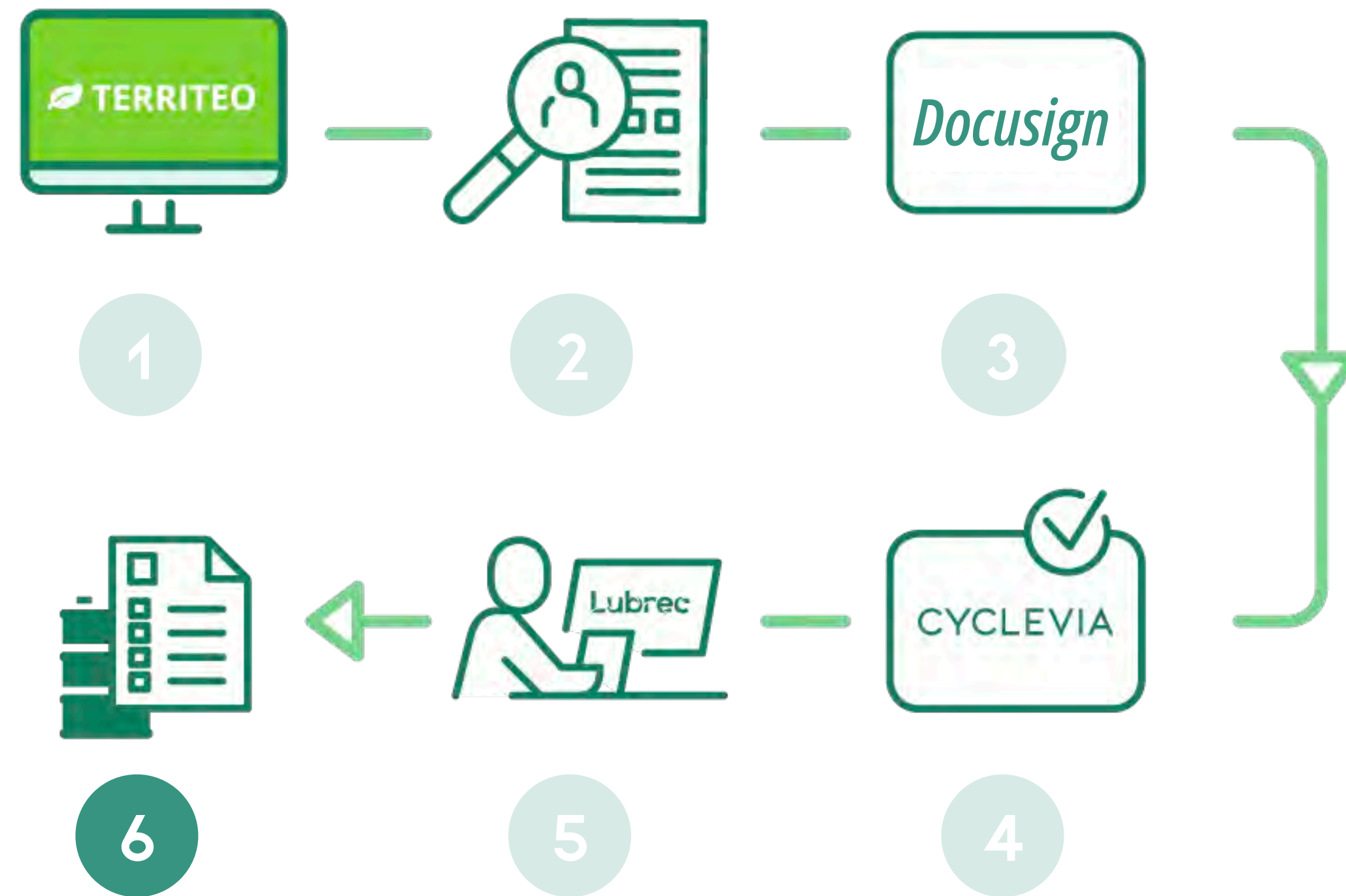
4

**Après vérification, nous signons à notre tour la convention.**  
Vous êtes officiellement enregistré auprès de Cyclevia !



# 5

**Vous recevez vos accès LUBREC ainsi qu'un mémo de formation à la plateforme. Vous finalisez votre inscription, personnalisez votre mot de passe et validez les CGU. Vous y retrouvez aussi votre contrat et ses annexes.**



# 6

**Vous procédez à votre déclaration.**  
Celle-ci s'effectue tous les ans sur la base de l'année n-1.



À CE JOUR

210 COLLECTIVITÉS EN  
CONTRAT AVEC CYCLEVIA  
REPRÉSENTANT PLUS DE  
1950 DÉCHÈTERIES

160 COLLECTIVITÉS EN COURS  
D'ENREGISTREMENT

COMMENT METTRE  
EN OEUVRE  
LA COLLECTE ?



# FAITES APPEL À UN COLLECTEUR-REGROUPEUR CONVENTIONNÉ

## Pourquoi ?

- Pour vous assurer la **gratuité** du service
- Pour mettre vos déchets entre de bonnes mains : leurs **pratiques sont sûres**, nous les auditions régulièrement
- Pour mettre vos déchets sur le chemin de la **régénération** et de l'économie circulaire

## Comment ?

- En consultant la liste sur notre site **[cyclevia.com](https://cyclevia.com)**



# SOYEZ LES GARANTS DE LA QUALITÉ DES HUILES COLLECTÉES DANS VOS DÉCHÈTERIES

## Pourquoi ?

- Pour éviter les **mélanges** et les **pollutions** qui en découleraient

## Comment ?

- **En contrôlant l'accès** de vos PAV et la **qualité des huiles** qui y sont déposées
- En vous soumettant à l'obligation **d'échantillonnage**



# GARANTISSEZ L'ACCESSIBILITÉ ET LA SÉCURITÉ DE VOS STOCKS

## Pourquoi ?

- Pour permettre les **opérations de collecte**
- Pour assurer la **sécurité** du collecteur

## Comment ?

- En conditionnant vos huiles dans des **fûts de 200L** ou cuves avec **bac de rétention**
- En permettant la collecte par **pompage**
- En rendant accessible vos contenants **sans escalade** et à **moins de 20m** de l'équipement de pompage
- En ne faisant pas attendre l'opérateur plus de **15 minutes** en amont de son accès aux huiles





# ASSUREZ LA TRAÇABILITÉ

## Pourquoi ?

- Pour assurer la **cohérence des flux** d'huiles usagées
- Pour tracer d'éventuelles **pollutions**

## Comment ?

- En conservant pendant **3 ans les bons d'enlèvement** remis par l'opérateur de collecte
- En conservant pendant **18 mois les échantillons prélevés**

COMMENT ENCORE  
MIEUX VOUS  
ACCOMPAGNER ?



## EN PRENANT AUSSI EN CHARGE LES BIDONS AYANT CONTENUS DES HUILES USAGÉES ET/OU NEUVES.

- Pour vous décharger d'un poids financier
- Pour libérer de l'espace au sein de vos déchèteries

*>> CYCLEVIA a demandé en juillet 2023 auprès des pouvoirs publics le regroupement de ses obligations pour intégrer les contenants à son périmètre de responsabilités.*

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE  
À VOTRE ÉCOUTE



**ELVEN BARDOU**

Chargé des relations partenaires **France Nord**

**07 48 11 65 75**

**[elven.bardou@cyclevia.com](mailto:elven.bardou@cyclevia.com)**



**STÉPHANE FAVALLI**

Chargé des relations partenaires **France Sud**

**07 48 11 65 72**

**[stephane.favalli@cyclevia.com](mailto:stephane.favalli@cyclevia.com)**

# MERCI !

Pour plus d'informations :

[cyclevia.com](https://cyclevia.com)

Suivez notre actualité sur :

